



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Au jour le jour – mars 2019

01 03 : Pontenx les Forges – Le commissaire enquêteur émet un avis favorable à l'autorisation de défrichage pour la parcelle F 309 (13 ha 69 a et 20 ca). Cinq observations avaient été formulées lors de l'enquête, dont 4 défavorables (dont la SEPANSO) et une réservée

01 03 : Produits chimiques – 20 organisations (dont la SEPANSO) coordonnées par le BEE adressent un nouveau courrier (9 pages) aux membres du Comité REACH avant la réunion qui doit examiner plusieurs sujets importants : dioxyde de titane (nano), chrome hexavalent, l'utilisation du chrome (dans le PVC, dans les cartouches de chasse), l'utilisation du DEHP (phthalate)...

01 03 : Ychoux – Le maire adresse à la SEPANSO le dossier de Plan Local d'Urbanisme arrêté (délibération du conseil municipal du 26 février 2019) : clé USB.

02 03 : Photovoltaïque – Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers - Avis de la SEPANSO sur le document « la prise en compte du photovoltaïque au sol dans les Landes » (3 pages).

02 03 : Mimizan - Enquête publique relative à la demande d'autorisation d'épandage de cendres issue de la chaudière biomasse exploitée par la société Gascogne Papier – Observations SEPANSO : 3 pages

04 03 : Hossegor et Capbreton – Dossier 1900296-1 – Le Tribunal administratif adresse l'ordonnance rendue par le juge des référés. La requête de la SEPANSO est rejetée. Il est mis fin aux effets de l'ordonnance du 21 décembre 2018. La SEPANSO versera à la communauté de commune Marenne Adour Côte Sud une somme de 800 euros

Nota Bene : le 21 décembre MACS était condamnée à verser à la SEPANSO 200 euros.

La SEPANSO a publié un communiqué (2 pages) : « *Le juge des référés lève la suspension du dragage du lac d'Hossegor. C'est une défaite pour la cause environnementale qui laisse en suspens des questions majeures pour l'écologie et la santé publique.* »

04 03 : Ygos Saint-Saturnin – Dossier 1701226-2 (dossier pylone télécommunications) – Le Tribunal administratif communique copie d'un mémoire présenté par l'avocate de TDF : 10 pages.

04 03 = Morcenx – Dossiers 1800849... La SEPANSO adresse un mémoire en réponse : 14 pages et 16 pièces jointes.

06 03 : Hossegor et Capbreton – Suite à l'ordonnance du juge des référés du 4 mars (dossier 1900296), la SEPANSO maintient la requête au principal enregistrée sous le numéro de dossier : 1900268 en application de l'article R. 612-5-2 du Code de justice administrative.

06 03 : Hossegor & Capbreton – La SEPANSO décide de se pourvoir en cassation à l'encontre de l'ordonnance de référé rendue à son préjudice le 4 mars par le Tribunal administratif de Pau concernant les opérations de dragage du lac d'Hossegor. Le dossier est confié à la SCP Claire Le Bret-Desache.

07 03 : PLUi du Pays d'Orthe – le président de la Communauté de Communes du pays d'Orthe et des Arrigans adresse à la SEPANSO deux CD-rom, le premier avec les pièces écrites du projet arrêté et le second avec le bilan de la concertation et les documents graphiques.

07 03 : Paris – Visite à l'Assemblée Nationale

11 03 : Losse – la SEPANSO adresse un nouveau courrier au préfet puisque rien n'a été réalisé pour améliorer la situation des riverains de la Société Ronsard (toujours exposés à des niveaux sonores excessifs).

12 03 : Mimizan – Le maire adresse à Me Ducourau le rejet du recours gracieux contre la délibération du 13 décembre 2018 approuvant le PLU.

12 03 : Gastes – Comité de pilotage du site Natura 2000 FR7200714 "Zones humides de l'arrière dune des pays de Born et de Buch "

12 03 : Heugas – Assemblée générale CIVAM Bio – André Rossard a représenté la SEPANSO (notes de séance : 1 page) – CIVAM Bio s'appelle désormais Agrobio 40...

13 03 : Biscarrosse : Le maire nous écrit : *«En application de l'article de l'article L 153-11 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la délibération du Conseil Municipal prescrivant la révision du règlement local de publicité de la commune de Biscarrosse définissant les modalités de la concertation. Vous voudrez bien par ailleurs m'indiquer si vous souhaitez être consulté dans le cadre de cette procédure... »*

13 03 : Saint-Sever – Colloque UNICEM « Carrières, des lieux de vie » - Georges Cingal, invité à la table ronde (photo dans la salle des Jacobins). Julie Brugnot a accompagné le président de la SEPANSO. Plusieurs autres membres de la SEPANSO (dont Patrick Ponge qui a pris la photo) ont assisté à ce colloque.



13 03 : Mont de Marsan – La SEPANSO est invitée à participer à la réunion des personnes publiques associées au cours de laquelle sera présenté le projet de PLUi avant l'arrêt de celui-ci. Patrick Ponge a représenté la SEPANSO .

14 03 : Mont de Marsan – Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer et les chefs de service de la DDTM ont accueilli trois représentants de la SEPANSO (Georges Cingal, Jean Dupouy et Patrick Ponge)

15 03 – Bayonne – SAGE Adour aval – analyse socio-économique – SEPANSO excusée

15 03 : Mont de Marsan – Comité de pilotage relatif à la mise à jour de la cartographie départementale des cours d'eau – Alain Caullet a représenté la SEPANSO

15 03 : Ondres - Enquête publique relative au Zonage d'assainissement des eaux pluviales – Observations SEPANSO : 4 pages

15 03 : Peyrehorade – Assemblée générale de Pays d'Orthe Environnement.

16 03 : Dax – Marche pour le climat – plusieurs membres de la SEPANSO 40 ont participé.

16 03 : Bordeaux – réunion du Conseil d'Administration de la Fédération SEPANSO Aquitaine – Projet de PV : 18 pages

17 03 : Hossegor – la SEPANSO est alertée à propos des risques de destruction de grands arbres pour la réalisation d'une résidence.

17 03 : Luglon – Courrier au préfet à propos de travaux effectués au mépris du règlement sanitaire départemental et dépôt de végétaux en zone forestière (1 page + photos)

18 03 : Ygos Saint-Saturnin – Dossier 1701226-2 (dossier pylone télécommunications) - Le maire répond : « ... j'ai l'honneur de vous informer que l'ordonnance en date du 20/07/2017 rendue par le juge des référés, nous avons avec TDF recherché et trouvé un terrain permettant l'implantation d'une antenne sans créer de polémiques au sein de la population. Aujourd'hui l'antenne est installée... ». Il est certain que soit cette avocate, soit le service contentieux de TDF, aurait intérêt à suivre plus attentivement ses dossiers.

19 03 : Ondres – Dossier 1800382 (permis de construire en zone littorale) – Mémoire en réponse de la SEPANSO : 8 pages + 6 nouvelles pièces jointes

19 03 : Mont de Marsan - Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers – André Rossard a représenté la SEPANSO – PV officiel : 8 pages

19 03 : Champ photovoltaïque de très grande superficie (supérieure à 1000 hectares) – La SEPANSO adresse un courrier (1 page) au préfet pour savoir comment l'Etat appréhendera les demandes de porteurs de gros projets. Selon nous, il est impossible de concevoir de tels projets sans fragmenter ou isoler des habitats remarquables. Il convient également d'avoir à l'esprit que les emplois indispensables aux productions primaires (agricoles et forestières) seraient menacés.

19 03 : Mont de Marsan – La SEPANSO adresse un courrier au président de la Communauté de communes Mont de Marsan Agglo et aux maires des communes pour les inviter à examiner la possibilité d'octroyer aux citoyens exposés aux nuisances aériennes de la base aérienne une aide financière pour faire réaliser une isolation phonique de leurs logements (2 pages)

20 03 : Dax – Réunion Plan Climat Air Energie Territorial – Présentation CIRENA et SAS-I_ENER (coopérative basque de production d'énergies douces) – Georges Cingal a représenté la SEPANSO

21 03 : Hossegor et Capbreton – Me Claire Le Bret-Desache adresse une requête, dans l'intérêt de la SEPANSO, à la Section du contentieux du Conseil d'Etat pour obtenir l'annulation de l'ordonnance en date du 4 mars 2019 du juge des référés du Tribunal administratif de Pau et sa notification : 10 pages + 4 pièces jointes.

Communiqué SEPANSO (2 pages) : « *Dragage du lac d'Hossegor : la SEPANSO dépose un recours en conseil d'Etat contre une ordonnance de référé lacunaire et totalement muette sur le principe de précaution* ».

21 03 : Cachen – Projet photovoltaïque – des riverains alertent la SEPANSO.

21 03 : Dax – Règlement Local de Publicité du Grand Dax - Georges Cingal, accompagné de la stagiaire juridique de la SEPANSO, a représenté la SEPANSO et Paysages de France

22 03 – Sainte-Marie de Gosse - SAGE Adour aval (PAGD et règlement) – réunion du Bureau – Georges Cingal excusé

22 03 : Bordères – Les riverains du projet d'élevage industriel s'adressent aux membres du Conseil municipal pour que leurs intérêts soient respectés.

22 03 : Bayonne – réunion plénière et A.G. du SPPPI Estuaire de l'Adour – Georges Cingal a représenté la SEPANSO – PV officiel : 19 pages (avec les diapos présentées)

22 03 : Mont de Marsan – réunion du Copil du P.T. Midour – Patrick Ponge a représenté la SEPANSO – PV officiel : 9 pages (+ 2 diaporama présentées : étude et analyse des scénarii, présentation de CER France étude économique)

23 03 : Benquet : La SEPANSO est interrogée sur ce qu'il convient de faire éventuellement lorsqu'un agriculteur a épandu du désherbant au delà de la limite de son champ, impactant ainsi cette personne qui n'utilise aucun produit chimique.

24 03 : Labatut – Comptages et travaux sur le site du Passage (ancienne carrière CEMEX)

25 03 : Mont de Marsan – Courrier au maire au sujet de l'eutrophisation du lac route de Sabres (secteur Belle chaumière).

26 03 : Consultation publique relative au projet de décret relatif à l'encadrement de certaines catégories de produits biocides telles que définies par le règlement (UE) n°528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 – Observations SEPANSO : 1 belle page – « *Ce projet de décret est surprenant dans la mesure où le report de l'interdiction de la vente en libre-service n'est pas justifié. Ce recul gouvernemental laisse à penser que certains lobbies sont plus écoutés que les organisations qui oeuvrent dans l'intérêt de la santé et de l'environnement...* »

26 03 : Saint-Symphorien (33) - comité de pilotage pour les trois sites Natura 2000 de lagunes de Brocas, de Saint-Symphorien, de Saint-Magne et de Louchats – SEPANSO 40 excusée

27 03 : Losse – Suite aux interventions de la SEPANSO dans l'intérêt d'une famille exposée aux nuisances de la Société Ronsard, le préfet répond que l'entreprise a promis que plusieurs travaux sont achevés et que les panneaux anti-bruit prévus seront posés en juin.

27 03 : Lussagnet – TERÉGA transmet le bilan annuel 2018 du Système de Gestion de la sécurité des sites de Lussagnet et de l'Isaute : 6 pages.

28 03 : Pinsons - Emmanuelle Wargon rejette la demande de la Fédération départementale des chasseurs qui souhaitait obtenir une dérogation pour piéger les pinsons.

28 03 : Capbreton – La SEPANSO adresse un recours administratif préalable au préfet à propos des nombreux dispositifs d'affichage publicitaire qui ternissent la beauté des routes landaises en parfaite méconnaissance de la réglementation nationale : 3 pages + 4 pièces jointes : plans et photos. Nous nous en étions entretenus à plusieurs reprises avec ses prédécesseurs. Avec cette démarche la SEPANSO espère mettre fin aux abus criants dans notre département.

28 03 : Capbreton – La commune présente le schéma d'assainissement des eaux pluviales – José Manarillo et Christian Paillou ont représenté la

28 03 : Mont de Marsan - Réunion relative à la possible mise en oeuvre des mesures POLMAR-TERRE dans les Landes à la suite du naufrage du Grande America. Patrick Ponge a représenté la SEPANSO .

29 03 :

30 03 : Ondres – Rapport et conclusion du Commissaire enquêteur après l’enquête publique relative au projet de modification n° 5 du Plan Local d’Urbanisme : 46 pages - Avis favorable sous réserves
➤de classer la parcelle AV 287 en zone NI, ➤de créer une sous-zone Uhc3, spécifique à la requalification du camping du lac, dans le chapeau du chapitre du règlement de la zone Uhc, pour que le règlement écrit soit cohérent, et de décliner les modifications spécifiques à la requalification projetée pour cette sous zone créée. ➤de reprendre la rédaction de l'article 3 de la zone Uhc de façon à ce que la réduction de largeur des accès à la voie ouverte à la circulation ne s'applique qu'au secteur Uhc2, comme annoncé dans la notice de présentation du projet (page 5),et non pas à l'ensemble de la zone Uhc

30 03 : Orx – Assemblée générale de la Fédération SEPANSO Landes – En prologue, deux douzaines de militants ont visité la réserve naturelle du marais d’Orx – A l’occasion de l’assemblée générale, Lucie Wattine, stagiaire juridique à la SEPANSO 40 a présenté un volet de ses travaux : « *les conséquences de l’adoption de la Loi ELAN sur l’aménagement des communes littorales* » (34 pages) – PV de l’A.G. : 3 pages + annexes (rapport moral, rapport d’activité, rapports financiers, prix cascan et prix mille flous)

30 03 : Orx – Conseil d’administration de la Fédération SEPANSO Landes – PV : 5 pages

31 03 : Rion des Landes – Me Ambre Soumaille-Slawinski, défendant les intérêts de la SEPANSO, adresse au Tribunal administratif de Pau le recours pour demander l’annulation de l’arrêté n°2018-836 en date du 27 septembre 2018, par lequel le Préfet des Landes a autorisé le défrichement de bois situés sur le territoire de la commune de Rion des Landes par la SAS URBA 128 : 21 pages + 23 pièces jointes.

31 03 : Haut-Mauco – Révision du Plan Local d’Urbanisme – La SEPANSO, sollicitée en tant que Personne Publique Associée, adresse ses observations à la Communauté de Commune Chalosse Tursan : 6 pages + une pièce jointe.

31 03 : Mimizan – La SEPANSO est à nouveau sollicitée pour contester le Plan Local d’Urbanisme.

Documents :

L’affichage environnemental, levier pour la mise en place de l’économie circulaire – Avis du Comité économique, social et environnemental, 79 pages
https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2019/2019_08_affichage_environnemental.pdf

Documents :

La qualité environnementale des grands projets se dégrade – C'est ce qui ressort de la lecture de l'A E et des MRAE dans la synthèse annuelle 2018 – 76 pages

http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/synthese_annuelle_mrae_2018_cle292bb9.pdf